



www.franceinfo.fr

Date : 06/10/12

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes handicapés

Au sommaire de Sans préjugés, un gérant de camping condamné pour discrimination, une association qui aide les jeunes handicapés à s'insérer dans le monde du travail et un retour sur une date qui compte, le 13 juillet 1965.

L'info

A Grasse, dans les Alpes-Maritimes, un gérant de camping vient d'être condamné pour discrimination.

Il avait refusé à deux campeurs d'origine étrangère la réservation d'un emplacement au motif que son camping était complet, alors qu'une amie des deux campeurs avait pu, peu de temps après, réserver sans difficulté. Le gérant du camping a été condamné à payer une amende de 3000 euros. Il devra aussi afficher la décision du tribunal à l'entrée de son établissement.

L'invité de Sans Préjugés

Christian Grapin, directeur de l'association Tremplin, qui œuvre en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Bon à savoir : l'association **Tremplin** organise le 22 octobre à Paris des rencontres entre jeunes en situation de handicap de niveau bac à bac+5, et responsables d'entreprises qui proposent stages, contrats en alternance, emplois. Les jeunes intéressés doivent s'inscrire au préalable avant le 12 octobre sur le site de l'association ou par téléphone au 01.41.09.79.10. Sous certaines conditions, les personnes qui viennent de région en train peuvent se faire rembourser leur voyage sur demande auprès de l'association.

La date à retenir

Le 13 juillet 1965. Ce jour-là, grâce à la loi portant réforme des régimes matrimoniaux, les Françaises ont obtenu le droit de choisir un métier sans le consentement de leur mari. C'était il y a 47 ans.

Évaluation du site

Le site Internet de la radio France Info diffuse l'actualité générale française et mondiale sous forme d'assez nombreuses brèves et d'extraits radiophoniques.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 279

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine